Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260402-DELIB_2026_027-DE

DELIBERATION 2026_027

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2026

Le deux avril deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS, Maire.

Date de convocation du Conseil : 26 avril 2025

Présents	Votants
18	19

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme GAMBIER Dorothée, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme THINZILAL Florence, Mme BIRHART Ludivine, Mme GUICHOUX Sisilia, M. LÉON Jean-Jacques, Mme NICOLAS Laurence

Absents avec procuration : M. LHOMEDET Ludovic (pouvoir donné à Daniel BRAJEUL)

Absents : M. CHARVIN Thomas,

Secrétaire de séance : Ludivine BIRHART

Objet : Désignation délégué au comité national d'action sociale (CNAS)

Monsieur le maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la désignation d'un délégué élu au comité national d'action social auprès duquel la collectivité a adhéré à compter du 2 mars 2010.

Le Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS), est une association loi 1901 à but non lucratif, créée le 28 juillet 1967.

Il s'agit d'un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction…) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre aux besoins et attentes des personnels territoriaux.

M. le Maire propose de retenir la candidature de M. Daniel BRAJEUL.

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260402-DELIB_2026_027-DE

Votes pour	
Votes contre	
Abstentions	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **APPROUVE** la désignation de M. Daniel BRAJEUL comme délégué au CNAS.

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le 08/04/2026*

Ludivine BIRHART Secrétaire de séance	Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS, Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT